

L'eau en Afrique : à quel prix ?

Le Monde.fr Le 23.04.2015 à 11h36 • Mis à jour le 24.04.2015 à 18h53



Les chutes Victoria entre la Zambie et le Zimbabwe. Crédits : ALEXANDER JOE / AFP

Y aura-t-il demain assez d'eau pour nourrir la planète, produire notre énergie et répondre aux besoins élémentaires de nos écosystèmes ? Le monde devra faire face à un déficit hydrique global de 40 % dès 2030, selon les données publiées à l'occasion du septième Forum mondial de l'eau qui s'est achevé le 17 avril. Il est donc urgent de changer notre manière de mobiliser et d'utiliser l'eau.

Le continent africain est confronté à des défis majeurs. En Afrique subsaharienne, il est encore possible de mobiliser de nouvelles ressources en eau, notamment pour l'agriculture irriguée. Cette apparente disponibilité masque des situations très hétérogènes et quelques extrêmes : en Afrique équatoriale, le fleuve Congo constitue une ressource colossale, tandis que dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest comme le Cap Vert, le Burkina Faso, le Nigeria, le Ghana et le Togo, des tensions apparaissent, notamment sur les ressources souterraines déjà fortement sollicitées.

Dans les régions de la rive sud de la Méditerranée, la disponibilité de l'eau est un facteur critique : plusieurs pays comme la Libye ou l'Égypte connaissent des déficits structurels et mobilisent déjà plus de 80 % de leurs ressources renouvelables. Les stratégies concentrées sur la mobilisation de nouvelles ressources (construction de barrages, transferts d'eau entre régions, exploitation des eaux souterraines) atteignent leurs limites physiques, financières et environnementales.

Des tarifs jugés excessifs

Dans un contexte de forte croissance démographique et de changement climatique, il est donc vital pour le continent africain de veiller au bon usage de l'eau déjà mobilisée. La tarification est l'un des instruments privilégiés par les pouvoirs publics pour ce faire. Mais quels sont les dessous des tarifs ? Sont-ils efficaces pour préserver la ressource ?

Les consommateurs, qu'ils soient particuliers, industriels ou agriculteurs, se plaignent souvent de tarifs jugés excessifs. Pourtant, dans bien des cas, le tarif résulte de décisions politiques et il est bien inférieur aux coûts réels du service, dont la durabilité dépend alors de la régularité des recettes en provenance des budgets publics. L'Afrique ne fait pas exception. En Égypte, l'agriculture égyptienne dépend exclusivement de l'eau du Nil, longtemps distribuée gratuitement aux exploitants. Les services d'eau potable y sont également fortement subventionnés, à hauteur de 88 %.

Au-delà des considérations financières, quelle est la place de la tarification dans la préservation de la ressource en eau ? Cette question fait toujours débat.

Pour l'eau agricole, les relations entre la redevance hydraulique et la consommation ne sont pas évidentes. Très souvent, le niveau de consommation à partir d'un réseau d'irrigation typique alimenté en eau de surface (barrages ou captages en rivière) est déterminé par un droit de prélèvement individuel en volume. L'agriculteur est donc rationné de fait. Il est prêt à payer plus cher pour sécuriser son approvisionnement en eau.

Une augmentation structurelle de la demande

Le constat est moins mitigé pour l'eau potable et il est possible d'observer de véritables effets de réduction des consommations en réponse à une hausse des tarifs. La Tunisie, par exemple, exploite près de 60 % de ses ressources renouvelables. Pour pallier les déficits, elle mobilise à coûts élevés une partie de ses ressources fossiles et des ressources alternatives telles que la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement d'eau de mer. Les augmentations successives des tarifs depuis les années 1970 ont efficacement réduit la demande des ménages les plus aisés, ayant des usages fortement consommateurs mais non essentiels ou récréatifs (arrosage des jardins, lavage des voitures, etc.). L'impact de telles mesures sur le bilan global en eau est

toutefois limité car peu de ménages relèvent de cette catégorie, tandis que la croissance démographique entraîne une augmentation structurelle de la demande. Ces mesures ont néanmoins permis un ralentissement de l'accroissement annuel de la demande pour l'eau urbaine, qui est passé de 6 % à 3 % depuis les années 1970.

Si l'on compte sur les tarifs pour économiser l'eau, alors leurs niveaux doivent être plus élevés qu'ils ne sont aujourd'hui. Mais les décideurs doivent aussi prendre en compte un ensemble d'enjeux financiers, économiques, sociaux et environnementaux liés à un service d'alimentation en eau potable ou à un service d'irrigation : satisfaction des besoins essentiels, santé, lutte contre la pauvreté, création d'emplois, production alimentaire, développement des territoires, services environnementaux comme l'aménagement des espaces ruraux et l'entretien des paysages.

L'eau est alors « plus que l'eau » : elle est l'instrument d'une politique au service du développement durable. Son prix est un compromis à construire : celui d'un contrat social entre la collectivité et les usagers, qu'ils soient urbains ou agricoles.

Stéphanie Leyronas, chargée du programme du programme « eau et environnement » à la division Recherche de l'AFD (Agence française de développement), Frédéric Maurel, chef de projet, division Eau et assainissement à l'AFD, Zacharie Mechali, chef de projet, division Agriculture, développement rural et biodiversité à l'AFD, Dominique Rojat, coordinateur des programmes AFD (Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée)